



**PROCES VERBAL
N° 09/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mardi 17 Avril, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

Etaient présents :

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

1°/ Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Infrastructures

Cellule d'Exécution du Projet du Nouvel Aéroport International de Nouakchott

- **Examen** de la lettre n°0054/CPMSI du 1^{er} avril 2012, demandant la non objection sur le dossier relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction du nouvel aéroport international de Nouakchott.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP recommande de reprendre le rapport d'évaluation des offres financières ainsi que le Projet de marché afférant pour :

- l'harmonisation des méthodes de calcul des taxes (TVA + IMF + Enregistrement) pour l'ensemble des soumissionnaires et ;
- l'application du taux de conversion de la BCM du 1^{er} jour ouvrable du mois de dépôt des offres (02 janvier 2012) pour les besoins de comparaison des offres financières.

2°/ Commission de Passation des Marchés des Secteurs de Souveraineté

- **Examen** de la lettre n°0047/CPMSS du 11 avril 2012, demandant l'approbation du Projet de marché relatif à l'acquisition de trois ateliers de forages et équipements hydrauliques.

Décision :

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP approuve le projet de marché relatif à l'acquisition de trois ateliers de forages et équipements hydrauliques, passé avec la société Indienne Angelique International Limited pour un montant hors taxes de 4 895 775 Dollars US et un délai d'exécution de 65 semaines, sous réserve de :

- l'intégration des observations en annexe ; et
- l'accord du Bailleur de Fonds sur le marché.

ADDITIF :

1°/ Commission de Passation des Marchés des Secteurs de Souveraineté

- **Examen** de la lettre n°0049/CPMSS du 15 avril 2012, demandant l'approbation des dossiers suivants :

- Projet de marché relatif à la réalisation d'une usine de lait à Néma et de trois centres de collectes ;
- Dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition de 20 véhicules 4x4 au profit du Secrétariat Général du Gouvernement.

Décision :

- 1) Sur la base des éléments fournis, la CNCMP approuve le projet de marché relatif à la réalisation d'une usine de lait à Néma et de trois centres de collectes, passé avec Jaguar Overseas Limited/Harikrushna/Perfect Solutions pour un montant hors taxes de 11 302 787 Dollars US et un délai d'exécution de 21 mois et un Crédit d'impôts de 1 168 373 791 Ouguiya, sous réserve de :

- l'intégration des observations en annexe ; et
- l'accord du Bailleur de Fonds sur le marché.

- 2) Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du dossier d'appel d'offres relatif à l'acquisition de 20 véhicules 4x4 au profit du Secrétariat Général du Gouvernement, sous réserve de la prise en compte des observations en annexe.

2°/ Commission de Passation des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances

SONIMEX

- Examen de la lettre n°0062/P/CPSEF du 12 avril 2012, demandant l'approbation des projets de marchés suivants :
- Marché d'entente directe avec l'Ets MIREX pour la livraison d'un lot de 15.000 bidons d'huiles CP ;
 - Marché d'entente directe avec l'Ets VOUTOUH pour la livraison d'un lot de 35.000 bidons d'huiles CP.

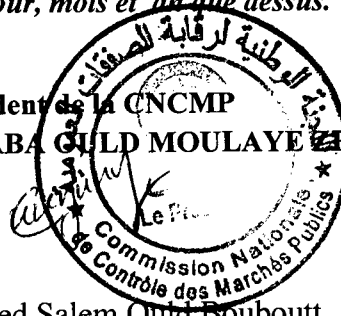
Décision :

La Commission, après examen des dossiers reçus et compte tenu de la catastrophe naturelle liée à la sécheresse ainsi que l'urgence de l'exécution du Plan EMEL 2012, n'a pas d'objection à la passation, par entente directe, des deux marchés suivant :

- Marché d'entente directe avec l'Ets MIREX pour la livraison d'un lot de 15.000 bidons d'huiles CP pour un montant en TTC de 125.954.400 Ouguiya et un délai d'exécution immédiat ;
- Marché d'entente directe avec l'Ets VOUTOUH pour la livraison d'un lot de 35.000 bidons d'huiles CP pour un montant en TTC de 294.257.600 Ouguiya et un délai d'exécution immédiat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11H 30, le jour, mois et an que dessus.

Le Président de la CNCMP
AHMED BABA GULD MOULAYE ZEIN



Les Membres

Mohamed Abdallahi Ould Zeine

Ahmed Salem Ould Boubou

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raïfa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul